

# Immortalité de l'âme ou résurrection des morts? : Réflexions critiques sur une étude récente

Autor(en): **Masson, C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **8 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380691>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## IMMORTALITÉ DE L'ÂME OU RÉSURRECTION DES MORTS ?

RÉFLEXIONS CRITIQUES SUR UNE ÉTUDE RÉCENTE <sup>1</sup>

Il y a deux ans environ paraissait sous le titre : « Immortalité de l'âme ou résurrection des morts ? » une importante étude, dont l'auteur, le professeur Oscar Cullmann, a dit lui-même : « Aucune autre de nos publications n'a suscité des réactions aussi vives que celle-ci, les unes enthousiastes, les autres violemment hostiles. » <sup>2</sup> Ces réactions s'expliquent, car en dépit de la forme interrogative de son titre, la dite publication se prononce énergiquement en faveur de la doctrine de la résurrection des morts, ce dont aucun lecteur attentif du Nouveau Testament ne saurait s'étonner. Cullmann a eu raison de s'élever contre la confusion de l'idée grecque de l'immortalité de l'âme avec l'idée biblique de la résurrection des morts, confusion trop répandue dans nos Églises, chez les fidèles et même chez certains pasteurs <sup>3</sup>. Si la foi en la résurrection des morts est étroitement liée à la conception biblique de la mort, celle-ci diffère radicalement de la conception grecque, comme le montre le brillant parallèle entre la mort de Socrate et la mort de Jésus esquissé par notre auteur. En effet, pour la Bible, la mort n'est pas seulement un fait d'ordre biologique, la fin nécessaire de l'existence d'une créature mortelle, encore moins la libération de l'âme de la prison du corps, elle est le salaire du péché (Rom. 6 : 23), le jugement prononcé par Dieu sur l'homme pécheur, qu'il retranche de sa communion et renvoie à la poussière dont il a été tiré (Gen. 3 : 19). Il est donc exclu que de lui-même l'homme échappe à la mort et

<sup>1</sup> Cette étude a paru pour la première fois en allemand dans les « Mélanges » offerts à Karl Barth à l'occasion de ses soixante-dix ans, *Theologische Zeitschrift*, 1956, p. 126 ss. Une première traduction française dans *Verbum Caro*, 1956, p. 58 ss., a été suivie de la brochure parue chez Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, à laquelle nous nous référons dans les pages qui suivent.

<sup>2</sup> P. 5.

<sup>3</sup> Le professeur Ph.-H. Menoud a aussi dénoncé cette confusion dans *Le sort des trépassés*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1945.

accède à la vie éternelle, fût-ce par l'élément supérieur de son être, son âme. La vie, dont il a été privé à la suite de sa révolte contre son Créateur, ne peut lui être rendue que par la grâce de Dieu manifestée en Jésus-Christ mort et ressuscité pour lui, que par un nouvel acte créateur qui le rappelle à la vie. Car selon l'anthropologie biblique, bien différente de l'anthropologie grecque<sup>1</sup>, l'homme n'a pas un corps et une âme, mais il est un corps et une âme dans l'indissoluble unité d'une personne. Aussi de même qu'il meurt tout entier, corps et âme, il ne saurait avoir part à la vie du monde à venir que s'il est ressuscité tout entier par la puissance de Dieu.

Ainsi résumée à grands traits, l'étude du professeur de Bâle et de Paris obtiendra certainement l'approbation chaleureuse de tous ceux qui connaissent l'enseignement du Nouveau Testament sur le péché et sur la mort, sur la grâce et sur la résurrection. Par contre sur quelques points importants, et d'ailleurs en rapport les uns avec les autres, Cullmann a exposé la doctrine de la résurrection des morts sous une forme qui explique en partie la réaction défavorable de certains de ses lecteurs. Nous nous proposons de montrer dans les pages qui suivent qu'il s'est écarté de l'enseignement de l'apôtre Paul<sup>2</sup> soit par sa conception de la résurrection des corps, soit par sa conception de « l'état intermédiaire » des croyants entre leur mort et leur résurrection au dernier jour. Notre argumentation répondra, nous l'espérons, au vœu exprimé par l'auteur qu'en discutant son travail, on lui « oppose des arguments exégétiques »<sup>3</sup>. Qu'il soit bien entendu d'ailleurs que sachant combien est délicate l'interprétation des textes pauliniens, et combien sont nombreux les risques d'erreur, nous n'avons pas la prétention de clore une discussion qui doit être menée avec l'unique souci de servir la vérité.

## I

Nous lisons dans le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens l'enseignement de l'apôtre Paul sur la résurrection des morts. Pharisien, Paul croyait à la résurrection des morts, mais il y croit autrement et bien plus fortement depuis qu'il est chrétien. S'il parle de la résurrection comme d'un événement certain, et même qui a déjà commencé (v. 20), c'est parce que Jésus-Christ est ressuscité et lui est apparu ressuscité, à lui Paul, comme aux autres apôtres

<sup>1</sup> Cf. CLAUDE TRESMONTANT : *Essai sur la pensée hébraïque*, Paris, 1953, p. 87-115.

<sup>2</sup> Nous nous en tenons à l'enseignement de Paul sur la [résurrection, comme Cullmann le plus souvent, car c'est le plus élaboré et le plus précis qu'on puisse trouver dans le Nouveau Testament.

<sup>3</sup> P. 7.

(v. 8). Ainsi la source principale de son enseignement sur la résurrection n'est autre que la révélation du Christ ressuscité qui lui a été accordée près de Damas, révélation corroborée par l'expérience qu'il a pu faire constamment au cours de son apostolat de sa communion avec le Christ vivant.

Si saint Paul répond avec une assurance stupéfiante à la question : « Comment les morts ressuscitent-ils ? avec quel corps viennent-ils ? » (v. 35), c'est qu'en la personne de Jésus il a vu un mort ressuscité (9 : 1). Et que dit-il à ce sujet ? Pour faire comprendre que le corps du mort n'est pas le corps qui sera ressuscité, il recourt à l'image de la semence : « Ce que tu sèmes n'est rendu à la vie qu'à la condition de mourir. Ce que tu sèmes n'est pas le corps qui doit naître, mais un simple grain de blé par exemple, ou de quelque autre semence, et Dieu lui donne un corps à son gré, à chaque semence le corps qui lui est propre » (v. 36 ss.). L'image employée par Paul ne doit pas être entendue selon les conceptions biologiques modernes. Elle doit attirer l'attention non sur le germe vivant, qui dans le grain déposé en terre donnera naissance à la plante, mais sur la totale nouveauté de la plante qui reçoit sa forme d'un nouvel acte créateur de Dieu <sup>1</sup>. Et pour faire comprendre que le corps du ressuscité est totalement différent du corps du mort, l'apôtre évoque la merveilleuse diversité des corps de toutes les créatures sur la terre et dans les cieux (v. 39-41). Car de même que dans sa vie et dans sa mort l'homme est un « corps psychique », animé du souffle vital de la « psychè », de même par la résurrection il sera fait « corps spirituel », vivant par l'Esprit (v. 42-44).

Fidèle à l'anthropologie biblique, Paul ne peut concevoir pour l'homme une existence qui ne serait corporelle, somatique. S'il emploie le terme de σῶμα « corps » dans son sens courant, populaire, il ne s'en tient pas là. Le corps est constitutif de la personne humaine. Il ne faut pas dire seulement que l'homme a un corps, mais qu'il est un corps, et l'apôtre peut écrire au sujet de la mort et de la résurrection : « On est semé corps psychique, on est ressuscité corps spirituel » (v. 44), cette dernière expression désignant la personne du ressuscité dans sa totalité. Le concept paulinien de corps est beaucoup plus riche et nuancé que notre concept courant de corps, qui s'applique trop exclusivement à l'organisme physique. Selon les pénétrantes analyses de Bultmann <sup>2</sup>, le corps d'un homme, c'est lui-même dans

<sup>1</sup> A. SCHLATTER : *Paulus der Bote Jesu*, Stuttgart, 1934, p. 433. EDUARD SCHWEIZER, ThWbNT. VI, p. 418 : « L'homme est toujours renvoyé à la puissance créatrice de son Seigneur qui le ressuscitera. La continuité entre le corps terrestre et le corps céleste repose sur le miracle. »

<sup>2</sup> R. BULTMANN : *Theologie des Neuen Testaments*, Tübingen, 1953, p. 189-199.



la mesure où il peut se prendre pour objet de son action ou de sa réflexion, c'est le « moi » objet du « je » sujet, c'est l'homme dans la mesure où il est en relation avec lui-même, c'est-à-dire où il vit d'une vie personnelle et consciente. Par exemple, pour dire : « Offrez-vous vous-mêmes à Dieu en sacrifice vivant », Paul dit : « Offrez vos corps » (Rom. 12 : 1). Et s'il affirme si énergiquement que Dieu ressuscitera les morts en les recréant « corps spirituels », c'est que des hommes qui ne seraient pas « corps » n'auraient pas conscience d'eux-mêmes, n'auraient pas de vie personnelle, ne sauraient donc avoir aucune relation avec Dieu et participer à la vie de leur Seigneur. Dans cette perspective le concept de corps spirituel, si déconcertant pour nous, cesse d'être inutilisable, sans que soit atténuée en rien l'hétérogénéité radicale de ce corps par rapport au corps psychique <sup>1</sup>. Ce que l'on peut dire de plus précis sur le « corps spirituel », si on évite avec prudence de recourir aux termes de « nature » ou de « substance » qui relèvent d'une tout autre forme de pensée, c'est que ce corps devra tous ses caractères à l'Esprit, et que, par opposition à toutes les servitudes du « corps psychique », il tiendra de l'Esprit la liberté (Rom. 8 : 21) <sup>2</sup>.

Notons-le enfin : selon l'apôtre Paul, les croyants morts seront ressuscités « corps spirituels » lors de la Parousie, tandis que les croyants vivants au même moment deviendront « corps spirituels » par la transformation de leurs « corps psychiques » (I Cor. 15 : 52 ; I Thess. 4 : 16), tout ce qui est mortel en eux étant comme englouti par la vie (II Cor. 5 : 4). « Corps spirituels », les uns et les autres seront toujours avec le Seigneur (I Thess. 4 : 18) et seront associés sur la terre à son règne et à sa gloire (Rom. 8 : 17) <sup>3</sup>. Mais il est parfaitement clair que si les uns et les autres se trouvent dans cette condition lors de la venue glorieuse du Seigneur, ils y auront accédé différemment : les morts par le miracle de la résurrection, les vivants par celui de la transmutation (I Cor. 15 : 35-44 ; 52-54 ; II Cor. 5 : 1-3 ; Phil. 3 : 21). Dans le cas des ressuscités donc, il n'est pas question de la résurrection du corps qui fut le leur pendant leur existence terrestre, mais de l'acte souverain de Dieu qui leur rend la vie en un corps nouveau qualifié de « corps spirituel ».

<sup>1</sup> Cf., dans *The Background of the New Testament and its Eschatology*, Cambridge, 1956, H. CLAVIER : « Brèves remarques sur la notion de σώμα πνευματικόν », p. 342-362.

<sup>2</sup> « La caractéristique essentielle du σώμα πνευματικόν, selon Paul n'est pas d'être ou non un corps en esprit, mais un organe de l'esprit, commandé par l'Esprit, par le Saint-Esprit. » H. CLAVIER, p. 361. Dans le même sens : ED. SCHWEIZER, *ThWbNT VI*, p. 419.

<sup>3</sup> Sur ce règne du Christ et ses rapports avec le règne de mille ans, Apoc. 20, cf. HANS BIETENHARD : *Das Tausendjährige Reich*, Zurich, 1955, p. 67-89.

Il était d'autant plus nécessaire de rappeler les principaux éléments de l'enseignement de Paul sur la résurrection que, si nous voyons bien, Cullmann confond ce que l'apôtre distinguait nettement : la résurrection des morts et la transmutation des vivants. Il parle à maintes reprises de la résurrection comme étant « la transformation du corps charnel, voué à la corruption, en corps spirituel » (p. 47, 48, 61, 65, 66), en des termes que Paul n'emploierait que pour parler de la transmutation des vivants. Et cette première confusion en entraîne une seconde : la résurrection des morts est toujours présentée comme une résurrection des corps (p. 49, 50, 51, etc.). En voici une preuve assez frappante : Cullmann critique avec raison le fameux article du Symbole dit des apôtres : « Je crois à la résurrection de la chair. » « Voilà, déclare-t-il, ce qu'en tout cas l'apôtre Paul ne pouvait pas dire. Il croit à la résurrection du corps et non de la chair »... « Selon saint Paul, c'est notre corps qui ressuscitera à la fin » (p. 61 s.). Or, si saint Paul exclut toute résurrection de la chair (I Cor. 15 : 50), il ne parle pas davantage de la résurrection du corps, mais toujours de « la résurrection des morts » (I Cor. 15 : 12, 13, 16, 29, 32, 35, 42). Il est très important de constater que Paul n'a jamais conçu la résurrection comme la transformation, la spiritualisation de ce corps de chair, mais comme un nouvel acte créateur de Dieu qui rappelle le mort à la vie, glorifié, incorruptible, immortel, corps spirituel à l'image du Christ (I Cor. 15 : 49) <sup>1</sup>. Dans son radicalisme, l'enseignement de Paul sur la résurrection des morts est beaucoup plus libéré de toute attache avec les idées juives sur la résurrection que ne l'est non seulement la doctrine devenue traditionnelle dans l'Eglise sous le nom de résurrection de la chair, mais aussi l'enseignement de Cullmann, pour lequel la résurrection est la transformation du corps par le Saint-Esprit <sup>2</sup>.

Et Cullmann s'écarte encore de l'enseignement paulinien quand il écrit que la résurrection aura lieu « à la fin » (p. 59), « au moment où toute la création sera créée à nouveau » (p. 61), ou plus explicitement encore : « Selon saint Paul, c'est notre corps qui ressuscitera à la fin, lorsque la puissance de vie qu'est le Saint-Esprit créera à nouveau toutes choses, toutes choses sans exception » (p. 62). Nous avons cherché en vain dans les épîtres de Paul un texte qui parle de cette recréation de toutes choses par le Saint-Esprit à la

<sup>1</sup> GERARDUS VAN DER LEEUW, dans *Unsterblichkeit oder Auferstehung*, *Theol. Ex. Heute* 52, München, 1956, p. 23, attire avec raison l'attention sur l'accent mis avec tant de force par Paul « sur la différence entre le corps qui périt et le corps qui ressuscite. L'homme qui ressuscite est une nouvelle création. »

<sup>2</sup> « De nos jours, afin d'éviter toute équivoque et de rester néanmoins fidèle à l'enseignement du Nouveau Testament, il faudrait parler de la résurrection de la personne », PH.-H. MENOUD, *op. cit.*, p. 36.

fin. En général le regard prophétique de l'apôtre ne dépasse pas la Parousie. Ce qui ne veut pas dire que pour lui il ne se passera rien après la Parousie. Au contraire ! La glorification des quelques dizaines de milliers de croyants de la première génération ne saurait être la fin de l'œuvre rédemptrice de Dieu en Jésus-Christ. I Cor. 15 : 23 ss. distingue nettement la Parousie de la fin, et l'œuvre du Christ après la Parousie est assez considérable, les ennemis qu'il doit soumettre sont assez redoutables, pour que du temps doive s'écouler encore jusqu'à ce que, sa mission terminée, il remette la royauté à Dieu et que Dieu soit tout en tous. Enfin, dans le chapitre 8 de l'épître aux Romains, « la révélation des fils de Dieu » (v. 19), la glorification de l'Eglise, est présentée comme l'objet de l'attente anxieuse de « la création », par quoi il faut entendre d'abord, et en tout cas, l'humanité qui sera encore en dehors de l'Eglise au moment de la Parousie et qui elle aussi aura part alors « à la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (v. 21), en un mot au salut <sup>1</sup>. Mais, en général, c'est vers la Parousie imminente, vers le jour du Seigneur, que se porte l'ardente attente de l'apôtre, car c'est la Parousie qui apportera aux croyants la consommation de leur salut, que ce soit par la résurrection ou par la transmutation, la vie « avec le Seigneur » dans son règne, la participation à sa gloire. Or Cullmann nous paraît confondre, ce que Paul distinguait, la Parousie et la Fin, et il renvoie la résurrection des croyants à la Fin, alors que Paul l'attendait lors de la Parousie toute proche. Cette différence de perspective eschatologique est lourde de conséquences, car elle oblige Cullmann à se poser une question que, selon toute vraisemblance, saint Paul ne s'est jamais posée : qu'advient-il des morts en Christ entre leur mort et leur résurrection à la Fin ?

## II

Selon Cullmann les morts en Christ comme les autres ne seront pas ressuscités avant la Fin, et pourtant leur condition ne saurait être celle des autres hommes <sup>2</sup>. Ils sont unis par la foi au Christ

<sup>1</sup> Les exégètes sont divisés sur le sens à donner à κτίσις dans Rom. 8 : 18-22. La très grande majorité traduit par « la création », tandis que quelques-uns, Schlatter, Gutbrod, E. Brunner, voient dans κτίσις, par opposition aux « fils de Dieu » (v. 19), les hommes qui lors de la Parousie imminente ne seront encore pour Dieu que des « créatures ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que Paul comprenait en tout cas sous le terme de κτίσις l'humanité non chrétienne, car c'est d'elle seule que la participation à « la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (21) est concevable. Sur πᾶσά ἢ κτίσις = « toute l'humanité », cf. Marc 16 : 15 ; Col. 1 : 23. En nous ralliant à cette interprétation nous ne nions en aucune façon les répercussions du salut en Christ sur toute la création, l'espérance des nouveaux cieux et de la nouvelle terre.

<sup>2</sup> « Il est inconcevable que, selon la conception des premiers chrétiens, rien ne soit changé par Christ pour les morts en ce qui concerne le temps de la fin » (p. 70).

ressuscité, vainqueur de la mort, et doivent bénéficier de sa victoire. Ils ont reçu le Saint-Esprit qui a déjà commencé à transformer leur être intérieur <sup>1</sup>. Aussi quand ils meurent, en attendant la résurrection de leurs corps, ils sont dans « une proximité particulière à l'égard de Dieu et du Christ » <sup>2</sup>, ils sont en communion avec le Christ en vertu du Saint-Esprit <sup>3</sup>, « ils sont auprès du Christ », pour parler comme l'apôtre Paul <sup>4</sup>, qui « pour illustrer la proximité divine » dans laquelle ils se trouvent use le plus couramment de cette image : « ils dorment » <sup>5</sup>. Cullmann insiste sur le fait qu'il n'y a dans le Nouveau Testament « aucune spéculation sur l'état des morts dans ce temps intermédiaire » <sup>6</sup> ; il parle de la « discrétion » du Nouveau Testament à son sujet <sup>7</sup>. Cependant, il faut compter avec cet état intermédiaire « au caractère provisoire et encore imparfait », car, « selon les premiers chrétiens, la vie pleine et véritable de la résurrection n'est pas concevable sans le corps nouveau, sans le « corps spirituel » dont les morts seront revêtus lorsque le ciel et la terre seront créés à nouveau » <sup>8</sup>.

L'hypothèse de « l'état intermédiaire » <sup>9</sup> que nous venons d'esquisser en termes empruntés à l'auteur, se heurte, nous semble-t-il, aux plus graves objections dès qu'on la confronte avec les épîtres de Paul.

1. Il ne paraît pas possible d'insérer « l'état intermédiaire » dans l'enseignement eschatologique de l'apôtre Paul. Recourons pour le prouver à la péricope I Thess. 4 : 13 ss. De quoi s'agit-il ? Quelques croyants sont morts et l'Eglise de Thessalonique est fort troublée par l'idée qu'ils pourraient être frustrés de la réunion avec le Seigneur lors de sa Parousie imminente. Elle ne voyait certainement pas dans les croyants morts des privilégiés par rapport aux vivants. Elle ignorait donc tout de leur présence auprès du Christ dans l'« état intermédiaire ». Or, est-ce en remédiant à leur fâcheuse ignorance sur ce point que l'apôtre invite ses frères de Thessalonique à se « consoler les uns les autres » (v. 18) ? Nullement, mais par l'enseignement très précis des v. 16 s. : « Le Seigneur en personne... descendra du ciel, et alors les morts en Christ ressusciteront d'abord, ensuite nous les vivants, les survivants, nous serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur dans l'air, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. » Aux Thessaloniens, troublés par la mort de quelques-uns de leurs frères, Paul donne l'assurance que les morts ne seront pas désavantagés par rapport aux vivants lors de la venue du Seigneur. Et les uns et les autres, revêtus du « corps spirituel » soit par la résurrection, soit par la transmutation,

<sup>1</sup> P. 72. — <sup>2</sup> P. 68. — <sup>3</sup> P. 69 n. 2. — <sup>4</sup> P. 71. — <sup>5</sup> P. 69.

<sup>6</sup> P. 69. — <sup>7</sup> P. 14, 69 n. 2. — <sup>8</sup> P. 15.

<sup>9</sup> Cette hypothèse a été défendue, avec des nuances diverses, par nombre d'auteurs. Nous citerons seulement PH.-H. MENOUD, *op. cit.* 38-46.

seront enlevés ensemble à la rencontre du Seigneur et associés désormais à la gloire de son règne sur la terre<sup>1</sup>. Mais si les morts ressuscités doivent être enlevés avec les vivants à la rencontre du Seigneur descendant du ciel, les morts n'étaient pas déjà auprès du Seigneur dans le ciel !<sup>2</sup> Il n'y a donc pas pour eux d'« état intermédiaire » entre la mort et la résurrection. Non seulement, dans un texte qui s'y prêtait, il n'y a pas la moindre allusion à « l'état intermédiaire », mais toute idée de ce genre en paraît exclue.

2. Les textes les plus souvent allégués en faveur de « l'état intermédiaire » sont : Phil. 1 : 21 « Pour moi, vivre c'est Christ et mourir est un gain » ; 1 : 23 « Mon désir personnel est de partir et d'être avec Christ » ; II Cor. 5 : 6 « sachant que tant que nous sommes chez nous dans le corps, nous sommes en exil loin du Seigneur » ; 5 : 8 « nous préférons émigrer de ce corps et élire domicile auprès du Seigneur ». Une première remarque s'impose : si ces textes se rapportent à l'« état intermédiaire », comme on l'affirme, il faut admettre aussi que entre les premières épîtres aux Thessaloniens et aux Corinthiens d'une part, et l'épître aux Philippiens et la deuxième aux Corinthiens d'autre part, les idées de Paul sur la mort et sur la résurrection se sont profondément modifiées sous l'influence d'expériences nouvelles et d'un approfondissement de sa foi<sup>3</sup>. Ce n'est pas impossible, mais ce n'est guère vraisemblable. En effet, quand Paul écrivait ses premières lettres aux Thessaloniens et aux Corinthiens, c'était déjà un homme d'âge mûr, apôtre du Christ depuis plus de vingt ans, en pleine possession de sa pensée, qui avait maintes fois déjà affronté la mort (I Cor. 15 : 30 ss.) et qui ne la craignait pas<sup>4</sup>. Il ne faudrait retenir l'hypothèse d'une modi-

<sup>1</sup> Les exégètes sont fort divisés sur ce point, cf. notre commentaire des épîtres aux Thessaloniens, Delachaux et Niestlé, 1956. Contrairement à l'opinion de ceux qui pensent que les croyants seront enlevés à la rencontre du Seigneur dans l'air pour remonter avec lui au ciel, l'interprétation du bon sens, déjà émise par saint Augustin, a été formulée en ces termes par Jacques Dupont : « Si on va « au-devant » du Seigneur, c'est pour lui faire escorte tandis qu'il poursuit sa venue. » ΣΥΝ ΧΡΙΣΤΩ, *L'union avec le Christ suivant saint Paul*, Louvain et Paris, 1952, p. 43 n. 2.

<sup>2</sup> « Par la manière dont il parle d'eux, il est clair que Paul n'imagine pas leur condition comme bienheureuse. » J. DUPONT, *op. cit.*, p. 185.

<sup>3</sup> AUGUSTE SABATIER, par exemple, a parlé avec éloquence d'« une crise dans l'âme de Paul ». *L'apôtre Paul*, Paris, 1912, p. 180-185.

<sup>4</sup> « Il n'y a nulle part une déclaration claire qui montrerait que Paul avait modifié ses idées sur ce qu'il adviendrait de lui après la mort », A. SCHLATTER, *Paulus der Bote Jesu*, p. 547. « Nous ne savons rien d'une telle évolution de Paul », H. D. WENDLAND, *Der zweite Brief an die Korinther*, N.T.D. 2, 1935, p. 399. Paul exprime dans les textes cités son attitude devant la mort à l'aide d'une terminologie en partie nouvelle sans que ses idées aient changé pour autant. Cette terminologie a été étudiée avec une grande érudition par DUPONT, *op. cit.*, p. 135-191.



fication des idées de Paul que si les paroles citées plus haut étaient incompréhensibles sans elle. Ce n'est pas le cas. D'abord, on l'a remarqué souvent, ces paroles se lisent dans des épîtres et dans des contextes qui restent fidèles aux idées sur la résurrection des croyants lors de la Parousie professées dans les plus anciennes épîtres (II Cor. 4 : 14 ; 5 : 10 ; Phil. 1 : 10 ; 3 : 20 s.), et elles s'accordent aisément avec ces idées, si on veut bien reconnaître, ce qu'on oublie trop souvent, que pour Paul et la génération apostolique la Parousie était imminente (Rom. 13 : 11 ; I Cor. 4 : 5 ; 15 : 51 s. ; II Cor. 5 : 10 ; Phil. 2 : 16 ; 3 : 20 s. ; 4 : 5 ; I Thess. 2 : 19 ; 3 : 13 ; 4 : 15 et 17). Être ressuscité lors de la venue glorieuse du Seigneur, ce n'était pas être ressuscité dans un délai indéterminé, peut-être fort lointain, c'était être ressuscité du vivant encore de sa génération, avec ses frères en la foi, ses compagnons de lutte de souffrance, et cette résurrection toute proche dépouillait la mort de tout ce qu'elle avait de redoutable, en sorte que, pour reprendre les termes de Cullmann « tout en restant le dernier ennemi, elle ne signifie au fond plus rien »<sup>1</sup>. C'est précisément parce que la mort n'est plus la réalité dernière et obsédante qu'elle est trop souvent pour les hommes de ce monde, que le regard de l'apôtre se porte directement sur l'avenir qui, par-delà la mort, va lui être ouvert par la résurrection : la vie « auprès du Seigneur » (II Cor. 5 : 8), « avec Christ » (Phil. 1 : 23). Dans cette perspective, ce n'est plus la mort qui compte, c'est la vie avec le Seigneur à laquelle fait accéder la résurrection ; mourir est un changement heureux qui pourrait se produire dans la condition de l'apôtre, et dont il parle en usant d'images sereines comme « partir » (Phil. 1 : 23) ou « émigrer de ce corps pour élire domicile auprès du Seigneur » (II Cor. 5 : 8)<sup>2</sup>. Et rien ne fait penser qu'il faille entendre le « être avec Christ » ou « auprès du Seigneur » autrement que I Thess. 4 : 17, où cette expression définit la condition des croyants ressuscités ou transmués, associés ensemble à leur Seigneur dans son règne après la Parousie.

3. L'usage que Cullmann fait de la péricope II Cor. 5 : 1-10<sup>3</sup> nous oblige à donner de ce texte une exégèse, trop sommaire sans doute, mais qui indiquera comment, selon nous, il doit être entendu.

<sup>1</sup> P. 70.

<sup>2</sup> Il est intéressant de rapprocher ces images de celles dont le Christ se sert pour parler de sa mort dans le quatrième évangile : mourir c'est pour lui « s'en aller » (8 : 14, 21, 22 ; 13 : 36) ; « s'en aller auprès de celui qui l'a envoyé » (7 : 33 ; 16 : 5) ; « auprès du Père » (16 : 17) ; « auprès de Dieu » (13 : 3). Or le Christ n'a triomphé de la mort que par la résurrection et c'est la certitude de la résurrection qui lui permet de dire que mourir c'est « aller auprès du Père ».

<sup>3</sup> P. 71-75.

Paul se sert pour exprimer sa pensée de deux images, celle de la maison, qui n'est qu'une tente quand l'image s'applique au corps de chair, ou qui est une « habitation qui vient du ciel » quand elle s'applique au corps spirituel, puis de l'image du vêtement, qui s'applique au corps spirituel aussi bien qu'au corps de chair. Au v. 2, le passage de la première image à la seconde produit une certaine incohérence dans le discours, mais non dans la pensée. Que dit Paul dans les v. 1-5 ? Précisant ses raisons de ne pas perdre courage énoncées en termes généraux dans les v. 17 ss. du chapitre 4, Paul poursuit, v. 1 : même si notre corps de chair est détruit, nous savons que Dieu nous destine un corps spirituel parfaitement adapté à la vie du monde à venir. V. 2 : Nous sommes si certains que ce corps spirituel nous est destiné, que nous désirons ardemment en être revêtus par-dessus l'autre, c'est-à-dire, être transmués lors de la Parousie imminente sans passer par la mort. Le v. 3, dont le texte n'est pas assuré, est une *crux interpretum*. De toute façon, comme le v. 4 reprend et explicite la pensée du v. 2, le v. 3 est une incidente qui n'a pas une importance capitale. Dans le texte adopté par Nestle elle paraît signifier : « si du moins c'est bien vêtus que nous devons être trouvés, non pas nus ». Paul, qui vient d'exprimer son vif désir d'être transmué lors de la Parousie, ajoute que, si légitime que soit ce désir, son accomplissement est subordonné à la volonté de Dieu. Quoi qu'il en soit, nous avouons être incapables de percevoir dans ce v. 3, avec Cullmann et beaucoup d'autres, l'expression de l'angoisse éprouvée par Paul devant la nudité qu'il connaîtra dans la mort<sup>1</sup>, et encore moins de la crainte de la mort dont Paul se montre aussi libéré dans ce texte que partout ailleurs. Nous ne nous arrêterons pas aux v. 4 et 5, qui ne font que préciser et justifier la pensée du v. 2 pour examiner les v. 6-8 sur lesquels se fonde l'hypothèse de l'« état intermédiaire ».

V. 6. Par οὖν « donc », Paul renoue avec le motif qu'il a de ne pas craindre la mort (v. 1), motif qu'il avait abandonné pour exprimer son désir d'être survêtu de son corps spirituel lors de la Parousie (v. 2-5). Le complément « dans le corps » se réfère à « notre maison terrestre, cette tente » du v. 1 et à « dans cette tente » du v. 4, et il ne faut pas oublier que d'après les v. 1-5 l'idée de « corps spirituel » s'oppose toujours implicitement dans la pensée de l'apôtre à ce qu'il dit de « ce corps ». Au v. 6 donc, Paul ajoute que la situation à laquelle la mort mettrait fin n'est pas si enviable : « dans ce corps », et par lui dans ce monde, il est « séparé du Seigneur », privé de sa présence immédiate (v. 7). De là le v. 8 : « Nous sommes pleins d'assurance et nous préférons quitter ce corps et élire domicile

<sup>1</sup> P. 71, 74.



auprès du Seigneur », ce qui signifie : « Nous préférons mourir pour qu'une fin soit mise ainsi à notre condition présente et accéder à la vie auprès du Seigneur par la résurrection lors de la Parousie imminente. » Les verbes ἐνδημέω = « être chez soi, dans la patrie », et ἐκδημέω = « être à l'étranger, en exil », sont des images du même ordre que celle de la maison (v. 1), qui avait été abandonnée dans les v. 2-4 pour celle du vêtement, observation qui confirme le rapport qu'il y a entre les v. 6-8 et le v. 1. Après le v. 7, qui a rappelé la tension entre le monde présent et le monde à venir, ce n'est certainement pas la mort seule qui pourra mettre fin à cette tension, mais la mort abolie par la résurrection, ce que laissent entendre aussi les v. 9 et 10, qui de l'avis de tous, évoquent les comptes que les croyants auront à rendre à leur Seigneur lors de la Parousie toute proche.

La péricope II Cor. 5 : 1-10 s'entend donc bien sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse de l'« état intermédiaire » et de conclure à une modification de l'enseignement donné par Paul I Thess. 4 : 13 ss. ; I Cor. 15 ; Rom. 8 : 18 ss., comme l'a bien vu H. D. Wendland<sup>1</sup>, qui refuse cependant, on ne sait trop pourquoi, d'étendre cette constatation à Phil. 1 : 23<sup>2</sup>.

4. Tout lecteur sensible à l'accent de triomphante certitude des paroles de Paul quand il fait face à la mort, estimera fort douteux qu'elles lui aient été inspirées par l'« état intermédiaire » supposé par Cullmann, qui, s'il n'a rien de redoutable, n'a rien de très attrayant. « L'image la plus courante, dit-il, employée par Paul » pour évoquer la condition des morts dans cet état « c'est qu'ils dorment »<sup>3</sup>. L'apôtre, il est vrai, use volontiers de cette image, mais chacun sait que « s'endormir, dormir » est un euphémisme fort répandu pour parler de la mort. Cet euphémisme, semble-t-il, avait pris pour Paul une valeur nouvelle et singulièrement positive parce qu'il exprimait admirablement le caractère provisoire de la mort vaincue par la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Mais dans la pensée de l'apôtre cet euphémisme s'applique aux croyants dans leur état de morts parmi les morts et pas du tout dans un prétendu état intermédiaire auprès du Christ<sup>4</sup>. Cette confusion dénoncée, nous nous étonnons que Cullmann puisse voir dans le sommeil l'image d'une

<sup>1</sup> H. D. WENDLAND, N.T.D. 2, 1935, p. 399.

<sup>2</sup> Sur l'interprétation de II Cor. 5 : 1-10 ; Phil. 1 : 21 et 23 par la foi en la résurrection lors de la Parousie imminente, cf. FR. BÜCHSEL : *Theol. des N. Ts.*, GÜTERSLOH, 1937, p. 142 et 206. Une exégèse semblable a été donnée par J. TH. UBBINK : *Het eeuwige leven bij Paulus*, Groningue, 1917, d'après J. DUPONT, *op. cit.*, p. 155 n. 2.

<sup>3</sup> P. 69.

<sup>4</sup> Cela ressort de la péricope I Thess : 4 : 13 ss. que nous avons analysée plus haut.

existence valable pour les croyants décédés et qu'il ait écrit : « D'après II Cor. 5 : 8, les morts semblent même être plus près du Christ ; le « sommeil » semble les en rapprocher davantage. »<sup>1</sup> Même en admettant que le mot « sommeil » soit ici une image, nous avons peine à comprendre que les morts dont on nous parle « dorment » sans corps<sup>2</sup>, car, selon l'anthropologie paulinienne, l'homme ne saurait vivre sans corps et jamais l'apôtre n'aurait préféré à la vie présente une existence sans corps qui ne pouvait être que l'ombre d'une existence. « Quitter ce corps » est pour lui une manière de parler du changement apporté à sa condition par la mort vaincue par la résurrection et qui ne pourra retenir sa proie ; « élire domicile auprès du Seigneur » est l'image correspondante de la vie nouvelle dans laquelle l'introduira la résurrection toute proche. Mais Paul ne dit pas qu'il pourrait « élire domicile auprès du Seigneur » sans corps, et il eût sans doute été fort étonné qu'on lui prêtât cette idée, alors qu'il venait d'exprimer sa certitude de pouvoir compter sur un corps nouveau au cas où son corps terrestre serait détruit par la mort (II Cor. 5 : 1)<sup>3</sup>. En conclusion sur ce point, nous ne voyons pas comment la pensée de Paul pourrait s'accommoder de ce temps de « sommeil » qui entre leur mort et leur résurrection rapprocherait les croyants du Christ ; car même traversé d'un « rêve merveilleux »<sup>4</sup>, le sommeil paraît bien impropre à servir d'image à une forme quelconque de vie spirituelle<sup>5</sup>.

Par définition, peut-on dire, l'état intermédiaire supposé est un état hybride, qui tient à la fois de la mort et de la vie, et qui n'est ni la mort, ni la vie. Cullmann nous dit qu'il reflète la tension de la vie chrétienne « entre la résurrection de Jésus qui a déjà eu lieu et notre résurrection qui ne surviendra qu'à la fin »<sup>6</sup>. « Les morts aussi participent à la tension qui caractérise le temps présent. »<sup>7</sup> Telle n'est pas, si nous voyons bien, la pensée de l'apôtre, car, pour lui, il y a tension entre la vie présente du croyant et sa vie résurrectionnelle, entre sa vie dans la foi et sa vie dans la gloire (II Cor. 5 : 7), parce qu'il y a tension entre le monde présent auquel le croyant continue à appartenir par son corps de chair et le monde à venir

<sup>1</sup> P. 73. — <sup>2</sup> P. 73, 75.

<sup>3</sup> « Nackte Geister in der Nähe des Herrn wird für Paulus unvollziehbarer Gedanke gewesen sein. » H. WINDISCH : *Der zweite Korintherbrief*, Göttingen, 1924, ad. loc.

<sup>4</sup> P. 14.

<sup>5</sup> Il faut ajouter : et de « communion avec le Christ » en nous référant à la page 69, n. 2. Il est peut-être significatif que Cullmann ne parle de « communion » que dans cette note. Il préfère à cette notion celle, beaucoup plus vague, de « proximité particulière à l'égard de Dieu et du Christ » ou de « proximité divine » dans laquelle se trouvent ceux qui meurent dans la foi (p. 68 s.).

<sup>6</sup> P. 59. — <sup>7</sup> P. 74

auquel il appartient déjà en Christ par l'Esprit. Pour prendre un exemple en rapport avec notre sujet : les croyants sont maintenant déjà « fils de Dieu » dans l'obéissance à l'Esprit qui le leur atteste (Rom. 8 : 14-16), et pourtant ce qu'ils sont ne sera révélé que lors de la Parousie (8 : 19), quand ils seront revêtus de leur corps spirituel (8 : 23). Mais les rares paroles de Paul sur sa condition après la mort expriment la joyeuse certitude d'être délivré de cette tension, et jamais il n'aurait admis que les morts lui soient encore soumis, lui qui a dit : « Pour moi, vivre c'est Christ, et la mort m'est un gain » (Phil. 1 : 21).

5. Le « sommeil » d'hommes qui attendent auprès du Christ le corps nouveau qui leur sera apporté par la résurrection au dernier jour évoque l'état intermédiaire sous son aspect négatif, alors qu'il doit au Saint-Esprit son aspect le plus positif. En effet, dit Cullmann, le chrétien a reçu le Saint-Esprit, « la puissance de résurrection »<sup>1</sup>. « Si vraiment le Saint-Esprit habite en nous, il a déjà transformé notre être intérieur »... « Par conséquent, la mort est impuissante à son égard. »<sup>2</sup> Elle ne peut plus séparer de Dieu celui qui a le Saint-Esprit, « car le Saint-Esprit est un don qu'on ne peut pas perdre en mourant »<sup>3</sup>. S'il faut reconnaître avec Cullmann que pour Paul le Saint-Esprit est la grande réalité qui relie la vie du croyant dans ce monde à sa vie dans le monde à venir, nous doutons fort que l'apôtre comprenne cette relation créée par l'Esprit comme son moderne interprète.

Pour Paul, le Saint-Esprit est l'Esprit de Dieu, l'Esprit du Christ (Rom. 8 : 9), voire le Seigneur lui-même (II Cor. 3 : 17). Ce caractère personnel distingue la conception néotestamentaire de l'Esprit de la conception hellénistique qui le tient pour une substance, une force impersonnelle<sup>4</sup>. Le Saint-Esprit unit entre elles des personnes, le Père qui se donne en son Fils Jésus-Christ et les croyants. On chercherait en vain à saisir la réalité du Saint-Esprit en dehors de ces relations de personne à personne. C'est pourquoi l'apôtre, qui rappelle souvent que les chrétiens ont reçu l'Esprit par la foi lors de leur baptême (Rom. 5 : 5 ; 8 : 2, 15 ; I Cor. 2 : 12 ; 6 : 11 ; II Cor. 1 : 22 ; 5 : 5 ; Gal. 3 : 2), les exhorte sans cesse à « marcher par l'Esprit » (Gal. 5 : 16), ce qui est la seule manière de l'avoir. L'enseignement de l'épître aux Galates est parfaitement clair à ce sujet. Les Galates

<sup>1</sup> P. 70. — <sup>2</sup> P. 72. — <sup>3</sup> P. 75.

<sup>4</sup> BULTMANN, dans sa *Theologie des Neuen Testaments*, n'a pas suffisamment distingué la conception paulinienne de l'Esprit de la conception hellénistique. EDUARD SCHWEIZER l'a fait davantage dans l'article πνεῦμα du ThWbNT, VI, p. 422-436. « Le N.T. affirme avec une parfaite netteté que l'Esprit est aussi personnel que le Christ et Dieu lui-même. » Cf. THEO PREISS : *Le témoignage intérieur du Saint-Esprit*, 1946, p. 16.

ont reçu l'Esprit (3 : 2), et pourtant ils sont menacés de le perdre (3 : 3) parce qu'ils abandonnent le terrain de la foi pour celui de la loi (3 : 1-5), ou encore parce qu'ils sont infidèles à l'Esprit faute de s'aimer les uns les autres (5 : 13 ss.)<sup>1</sup>. L'Esprit, le don de Dieu par excellence, est pour le croyant toujours à recevoir dans l'obéissance de la foi. L'Esprit reçu aujourd'hui ne peut être gardé pour le lendemain ; on n'en fait pas provision, alors même qu'avoir reçu l'Esprit aujourd'hui vous prépare à le recevoir demain, comme la fidélité de Dieu vous assure qu'il vous le donnera demain.

Du point de vue de la doctrine paulinienne de l'Esprit que nous venons de rappeler, la thèse de Cullmann : « Le Saint-Esprit est un don qu'on ne peut pas perdre en mourant »<sup>2</sup> paraît singulièrement discutable. Dans son intention, elle signifie probablement que la mort ne change rien à la grâce de Dieu, ne disqualifie pas celui qui, même dans la mort, demeure toujours son enfant, objet d'un amour dont rien ne saurait le séparer (Rom. 8 : 38 ss.). Chacun en conviendra. Mais, dans sa lettre, l'affirmation de Cullmann signifie que le Saint-Esprit est un bien qu'on ne peut perdre en mourant, alors que la mort vous dessaisit de tous les autres et de la vie même. Or, comment penser que l'Esprit, qui ne peut être reçu que par une personne, puisse être reçu et conservé par un mort au sens biblique de ce terme, ou même par un demi-mort, encore privé de son corps, dans l'état intermédiaire postulé par notre auteur ?

Cullmann nous paraît avoir de l'action du Saint-Esprit une conception plus proche de la pensée hellénistique que de la pensée paulinienne, quand il affirme que « l'homme intérieur transformé, vivifié par le Saint-Esprit, continue à vivre, ainsi transformé, auprès du Christ dans l'état de sommeil »<sup>3</sup>. Car selon la pneumatologie de Paul, cette « transformation » de l'homme intérieur ne peut jamais être considérée comme un acquis indépendant de la vie de la foi dans laquelle il a toute sa réalité<sup>4</sup>. Voilà pourquoi, si avancé qu'il soit dans la vie spirituelle, le chrétien ne trouve son assurance devant la mort que dans la seule grâce de Dieu, et c'est précisément ainsi qu'il vit par l'Esprit et non par lui-même. De plus, pour Paul, « l'homme intérieur » est inséparable de « l'homme extérieur » (II Cor. 4 : 16), avec lequel il constitue la personne dans son indissoluble unité. Aussi est-il fort invraisemblable que « l'homme intérieur », même transformé par le Saint-Esprit, puisse mener une existence indé-

<sup>1</sup> « Das bedeutet, dass der Mensch auch als Glaubender wie unter der Verheissung des Geistes so auch unter der Drohung des Abfalls steht. » ED. SCHWEIZER, *art. cité*, p. 427.

<sup>2</sup> P. 75. — <sup>3</sup> P. 77.

<sup>4</sup> « Le don de l'Esprit ne change pas substantiellement le chrétien », a écrit avec raison PH.-H. MENOUD, *op. cit.*, p. 34.

pendante auprès du Christ, et cela d'autant moins que Cullmann nous le représente dans « l'état de sommeil », qui n'est ni la mort, ni la vie, bien peu propre certainement à cette forme la plus élevée de la vie personnelle qu'est la vie par le Saint-Esprit. Nous avons confirmation de cette incompatibilité dans la curieuse déclaration suivante : « Le chrétien mort a le Saint-Esprit, bien qu'il dorme encore et qu'il attende toujours la résurrection du corps qui seule lui confèrera la vie pleine et véritable »<sup>1</sup>. Nous avons peine à comprendre, car ce chrétien mort qui attend encore de la résurrection « la vie pleine et véritable » ne peut avoir le Saint-Esprit qui est le don même de cette vie, et s'il dort encore, si près de l'état de veille que soit son sommeil, il ne peut recevoir le Saint-Esprit dans l'amour, dans le don de soi, bref dans ces relations personnelles avec le Seigneur, hors desquelles le Saint-Esprit ne saurait avoir de réalité pour lui.

Nous accordons volontiers à Cullmann que la résurrection des morts sera l'œuvre du Saint-Esprit, bien que Paul ne le dise jamais expressément. Seulement, lorsque Cullmann enseigne que la transformation de « l'homme intérieur » soustrait celui-ci à la mort<sup>2</sup> et assure sa promotion à « l'état intermédiaire », dans l'attente d'une résurrection qui n'est plus au fond qu'une demi-résurrection, nous nous trouvons assez près de la doctrine grecque de l'immortalité de l'âme<sup>3</sup> et assez loin de la pensée de saint Paul. Car l'apôtre s'entient rigoureusement à la doctrine de la résurrection de la personne lors de la Parousie. Le Saint-Esprit accordé au croyant dans la vie présente constitue les « arrhes » (II Cor. 1 : 22 ; 5 : 5) du don total qui lui sera fait quand il sera ressuscité « corps spirituel » par la puissance de Dieu. Autrement dit, ce n'est pas ce que le croyant est devenu sous l'action du Saint-Esprit qui fonde sa certitude de triompher de la mort, c'est ce que Dieu a fait pour lui en Jésus-Christ et par le Saint-Esprit, car Dieu ne peut manquer d'achever ce qu'il a commencé (Rom. 5 : 10 ; 8 : 28-39).

A l'appui de ses vues sur la continuité de l'action résurrectionnelle de l'Esprit, Cullmann nous opposera sans doute la parole de Paul, Rom. 8 : 11 : « Si l'Esprit habite en vous, alors celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts rappellera à la vie aussi vos corps mortels, par l'Esprit qui habite en vous. » Le texte cité sous cette forme<sup>4</sup> est abrégé. La traduction de *ζωοποιήσει* par « rappellera à la vie » introduit dans le texte l'interprétation du traducteur qui, avec la grande majorité des exégètes, pense que ce verbe se rapporte à la résurrection au sens eschatologique. Mais du point de vue de sa doctrine de la résurrection, nous pouvons objecter que Paul ne

<sup>1</sup> P. 75. — <sup>2</sup> P. 72. — <sup>3</sup> P. 76 s. — <sup>4</sup> P. 78.



parle jamais de la résurrection des corps et qu'il n'avait aucune raison de le faire dans un texte où il n'est question que de l'action libératrice de l'Esprit dans la vie des croyants qui lui obéissent (Rom. 8 : 1-17). Deux arguments tirés de la forme de la parole discutée confirment ce jugement : d'abord Paul ne dit pas : « Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts ressuscitera aussi vos corps mortels »... mais les « vivifiera ». Ζωοποιέω, c'est vrai, peut signifier « ressusciter » (p. ex. I Cor. 15 : 22), mais quand Paul mentionne dans une même phrase la résurrection de Jésus et la résurrection des croyants pour en affirmer la corrélation, il emploie fort naturellement le même verbe, ἐγείρω (I Cor. 6 : 14 ; II Cor. 4 : 14). Par l'emploi de ζωοποιέω, Paul a voulu indiquer, semble-t-il, qu'il ne parlait pas ici de la résurrection eschatologique. Et s'il en avait voulu parler, il n'aurait pas dit « vos corps mortels », qualification des corps des croyants dans la vie présente, mais « vos corps morts », seule qualification exacte de corps que Dieu ressuscitera. Nous pouvons donc conclure que Paul ne parle pas ici d'une résurrection des corps par l'Esprit au dernier jour, mais de l'action vivifiante actuelle de l'Esprit sur les corps des croyants qui ont été crucifiés avec Jésus-Christ (Rom 6 : 6), qui sont morts à cause du péché (8 : 10), et qui seront cependant très positivement réintégrés par l'Esprit dans la vie nouvelle (Calvin, F. J. Leenhardt).

### III

Le professeur Oscar Cullmann a rendu un grand service à l'Église en l'appelant avec toute l'autorité qui est la sienne à ne pas confondre immortalité de l'âme et résurrection des morts, et à reconnaître dans la résurrection seule un aspect de son espérance. Par contre, et nous avons dit pourquoi, ses idées sur la résurrection des corps et sur « l'état intermédiaire » nous paraissent inconciliables avec l'enseignement de l'apôtre Paul. Cullmann est obligé de recourir à l'hypothèse de « l'état intermédiaire » parce qu'il renvoie la résurrection des morts à la fin des temps. Selon lui, l'avantage des « morts en Christ » sur les autres sera de « dormir » auprès du Christ dans l'attente de la résurrection de leurs corps. Pour se justifier de ne leur reconnaître que cet avantage limité, Cullmann nous dit que les morts « sont encore dans le temps »<sup>1</sup>, qu'« il est essentiel pour la pensée du Nouveau Testament qu'elle se serve de catégories temporelles »<sup>2</sup>, ce qu'« on ne peut pas abandonner ni changer par une interprétation modernisante »<sup>3</sup>. On reconnaît là la thèse maîtresse de *Christ et le temps*.

<sup>1</sup> P. 67. — <sup>2</sup> P. 57. — <sup>3</sup> P. 19 s.

Nous croyons aussi que la révélation de Dieu en Christ nous est donnée dans le cadre d'une histoire du salut dont il faut respecter le caractère temporel. Mais c'est précisément ce caractère temporel qui pose un problème à l'homme d'aujourd'hui, non parce qu'il est d'aujourd'hui et de tendance modernisante, mais parce que le cours du temps n'a pas été du tout ce que Paul et sa génération attendaient. La Parousie ne s'est pas produite à bref délai ; le Seigneur n'est pas descendu du ciel dans sa gloire ; entre la résurrection du Christ et sa Parousie le temps s'est allongé et s'allonge encore, temps de l'Eglise, temps de la prédication de l'Évangile, pendant lequel l'Eglise a accueilli des hommes de toutes races, de toutes nations, de toutes tribus. Alors que pour saint Paul le salut de Dieu en Christ ne devait s'étendre à toute l'humanité qu'après la Parousie imminente (I Cor. 15 : 24 ss. ; Rom. 8 : 20 s.), il s'y est étendu avant et rien ne dit qu'il ne continuera pas à s'y étendre encore. Ce sont là des faits dont nous ne pouvons pas ne pas tenir compte.

Nous sommes donc bien obligés d'ajuster l'eschatologie de l'apôtre Paul à une situation temporelle qu'il n'a pas prévue et qu'il ne pouvait prévoir <sup>1</sup>. Aujourd'hui l'avantage des chrétiens morts sur les autres hommes ne peut plus être de ressusciter lors de la Parousie, dont nous avons appris qu'elle n'était pas imminente pour Paul et sa génération, puisque nous l'attendons encore. Pour persister à lier la résurrection des croyants à la Parousie, on pourrait faire observer que la mort abolit la conscience du temps, ce qui enlève toute importance pour les morts au temps qui peut s'écouler entre leur mort et leur résurrection. C'est vrai, mais en l'occurrence il ne s'agit pas tant des morts que des vivants ; et de leur point de vue, du point de vue de l'Eglise, tout sentiment mis à part, il est impossible que la victoire du Christ sur le péché et sur la mort ne change rien au sort du croyant entre sa mort et la Parousie confondue avec le dernier jour, car nous resterions ainsi dans la perspective de l'espérance juive (Jean 11 : 24) <sup>2</sup>. Et si nous écartons la réponse que « l'état intermédiaire » offre à ceux qui s'interrogent sur le sort des croyants morts, quelle réponse proposons-nous en toute fidélité au témoignage de l'Écriture ?

Au terme de cette étude, nous ne pouvons qu'indiquer sommairement cette réponse. Avec l'apôtre Paul, nous croyons que Dieu nous donne maintenant déjà la victoire sur la mort par Jésus-Christ notre Seigneur (I Cor. 15 : 57). Jésus-Christ est mort de la mort du pécheur

<sup>1</sup> Cullmann ne procède-t-il pas lui aussi à une telle réinterprétation en reportant la résurrection des croyants à un dernier jour singulièrement indéterminé avec lequel la Parousie paraît se confondre ?

<sup>2</sup> Sur ce point notre accord avec Cullmann est complet, cf. p. 70.



pour que nous puissions mourir de la mort du juste, dans la foi au Dieu vivant qui nous sauvera de la mort, comme il nous a sauvés du péché. Croire au Dieu qui ressuscite les morts n'est ni plus, ni moins difficile que croire au Dieu qui justifie l'impie ; et on y croit pour les mêmes raisons, résumées dans le seul nom de Jésus-Christ (Rom. 4 : 5, 23 ss.). Si nous croyons que Dieu ressuscite les croyants immédiatement après leur mort, la résurrection demeure un acte créateur de Dieu qui rend la vie aux morts, une résurrection de la personne au sens de la doctrine paulinienne du « corps spirituel ». Elle ne porte aucune atteinte au caractère temporel de l'histoire du salut. Jésus-Christ reste « le premier-né d'entre les morts » (Col. 1 : 18), auquel les croyants sont réunis par la résurrection avant d'être manifestés avec lui dans la gloire de sa Parousie (Col. 3 : 4). Non seulement cette conception de la résurrection donne tout leur sens aux paroles de l'apôtre Paul qui déjà attestent que pour lui la certitude de la résurrection imminente abolissait la coupure de la mort (II Cor. 5 : 8 ; Phil. 1 : 23), mais elle rejoint le témoignage rendu par le quatrième évangile au Christ qui est la résurrection et la vie (Jean 11 : 25), qui maintenant déjà donne au croyant la vie éternelle (4 : 14 ; 5 : 24 ; 6 : 47), une vie qui triomphe de la mort (11 : 25 s.)<sup>1</sup>, pour trouver son accomplissement auprès du Père, selon la prière du Christ : « Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, ils soient aussi avec moi ... » (17 : 24).

CH. MASSON.

<sup>1</sup> Pour bien entendre ces paroles, il ne faut pas oublier que le Christ est la vie parce qu'il est la résurrection et que la vie éternelle est toujours pour le croyant un don qu'il reçoit par la foi. C'est par la résurrection qu'elle demeure un don même dans la mort.